

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
15-03-19	15-03-19	2019-8028

1. Intitulé du projet

Construction d'ombrières photovoltaïques sur le parking du Walibi Sud-Ouest.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
Energie Rubrique 30 Ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire	Installations sur serres et ombrières d'une puissance égale ou supérieure à 250 kWc.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'objet de la présente demande d'examen au cas par cas concerne la construction d'ombrières de parking photovoltaïques sur le site de Walibi Sud-Ouest afin d'apporter un meilleur confort aux utilisateurs du parking. Un agrandissement du parc de stationnement est également prévu en parallèle du projet.

Cette construction a pour fonction :

- d'améliorer le confort thermique de stationnement des utilisateurs du parking
- de protéger les véhicules du soleil et des intempéries
- de produire de l'électricité verte qui sera injectée sur le réseau public de distribution.

4.2 Objectifs du projet

Le projet répond à plusieurs objectifs dont les principales composantes sont les suivantes :

- Amélioration du confort des salariés et des transporteurs
- Promotion des Energies Renouvelables

Cette démarche s'inscrit pleinement dans les objectifs européens et nationaux fixant les orientations de la politique énergétique conférant une place de premier plan aux énergies renouvelables. Ce projet participe à la mise en oeuvre d'actions en faveur du développement durable menée par le groupe ASPRO. L'énergie électrique produite sera injectée sur le réseau public de distribution, venant ainsi renforcer la structure de ce réseau électrique public à proximité d'un bassin de consommation électrique de plus de 50 000 habitants en plein développement.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet concerne l'équipement du parking adossé au parc de Loisirs Walibi Sud-Ouest.

La construction de l'installation prendra en compte les règles de sécurité et d'accessibilité ainsi que l'intégration paysagère du projet au sein de la zone.

La construction de l'installation, dès lors que toutes les approbations auront été obtenues se déroulera en plusieurs phases :

- Préparation du site
- Construction des ombrières
- Pose des modules solaires
- Installation des composants électriques
- Gestion des déchets de chantier

Le maître d'ouvrage s'engage à la réalisation d'un chantier vert avec la volonté de réduire l'impact du chantier sur l'environnement :

- limiter les risques et nuisances causées aux riverains du chantier
- limiter les pollutions provoquées
- limiter la quantité de déchets,....

Le sol du parking existant Sud est composé de bandes enherbées séparées par des allées en sol stabilisé. Le nouveau parking Nord sera aménagé en continuité de l'existant. Le sol sera traité à l'identique. Les arbres présents en limite seront conservés et les ceux impactés par le projet seront transplantés ou remplacés en équivalent sur le site du parc.

Une étude Loi sur l'eau sera réalisée et permettra de définir précisément les mesures compensatoires à mettre en oeuvre concernant l'aménagement de l'extension du parc de stationnement.(bassin de rétention est gestion des eaux pluviales)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le service de l'Exploitation prendra en charge la centrale photovoltaïque au moment de sa mise en service et procédera à l'ensemble des actions permettant de garantir, pendant toute la durée de vie de l'ouvrage, la sécurité des biens et des personnes, la pérennité et la performance de l'installation.

Sécurité des biens et des personnes :

Des contrôles systématiques seront réalisés sur les moyens d'accès, les équipements de sécurité et les matériels incendie présents sur l'ouvrage. Ces examens seront couplés aux contrôles réglementaires imposés par la réglementation française. Ces contrôles seront effectués par des organismes agréés.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis d'aménager
- Dossier de déclaration au titre de la Loi sur L'eau

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de couverture des ombrières: Hauteur point bas :	24 780 m ² 3.5 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Walibi Sud-Ouest
Château de Caudouin
47310 Roquefort

Parcelles concernées par le projet :
AR 2 et AP 41

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 0° 3 4' 4 3 " 82E Lat. 4 4° 1 1' 2 0 " 12N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR retrait gonflement des argiles approuvé le 22/01/2018. Le projet est situé en zone d'aléa faible. Les dispositions constructives seront prises conformément au règlement applicable au projet. PPR Inondation prescrit le 26/01/2011
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe sur un parking déjà existant, la végétation présente sur site sera repositionnée sur des zones de compensation définies en concertation avec le gestionnaire du Parc Walibi .
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'enjeu particulier car le site est industrialisé/anthropisé, le parking est d'ores et déjà artificialisé (il n'y aura aucune extension)
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, le projet se situe en zone urbanisée, les ombrières seront implantées sur un site déjà artificialisé. la partie du site concerné par l'extension est classée en zone 2AUL du PLUI de l'Agglomération d'Agen.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Retrait-gonflement de sols argileux - zone d'aléa faible le projet prendra en compte les contraintes réglementaires du projet dans sa conception. Les différentes structures de l'installation seront dimensionnés pour résister aux charges climatiques et sismiques et vérifiées par un Bureau de Contrôle.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun trafic supplémentaire. le nombre de places de stationnement n'est pas modifié.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Aucune nuisance sonore.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune nuisance olfactive
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune vibration
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le parking n'est pas équipé d'éclairage.
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de rejets polluants
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>La surface imperméabilisée et les écoulements ne seront pas modifiés.</p> <p>Le projet d'ombrières ne modifiera pas les mesures compensatoires liées à la gestion des eaux pluviales qui ont été validées par l'administration dans le cadre de la construction du parking existant.</p> <p>Une étude Loi sur l'eau sera réalisée et permettra de définir précisément les mesures compensatoires à mettre en oeuvre concernant l'aménagement de l'extension du parc de stationnement.(bassin de rétention est gestion des eaux pluviales)</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun effluent, ni déchet à caractère dangereux.
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une attention sera apportée à l'intégration paysagère du projet d'ombrières. Du fait de la hauteur limitée, et inférieure aux hauteurs des constructions avoisinantes, leur impact visuel sera réduit. Un aménagement paysager sera prévu afin de limiter les co-visibilités avec la zone d'habitation présente en limite Nord.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'impact du projet peut être considéré comme positif : - amélioration du confort des usagers (salariés, transporteurs) - implantation sur un espace artificialisé - développement des énergies renouvelables.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les contraintes réglementaires seront respectées (reculs /limites ou voies, ...)

les enjeux environnementaux et paysagers seront pris en compte aux différentes étapes du projet.

Une auto-évaluation permettant une première analyse des enjeux environnementaux du projet est également annexée.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons donc que ce projet peut être dispensé d'étude d'impact sur l'environnement dans la mesure où une première analyse permet de justifier l'absence d'effets négatifs du projet sur l'environnement.

Par ailleurs, d'un point de vu environnemental, les sensibilités qui ont pu être identifiées sur le site seront prises en compte à chaque étape du projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement ; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Annexe 6: Notice Environnementale - Auto-évaluation

9. Engagement et signature

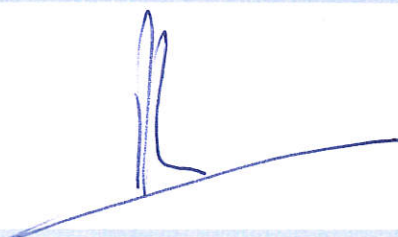
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Montpellier

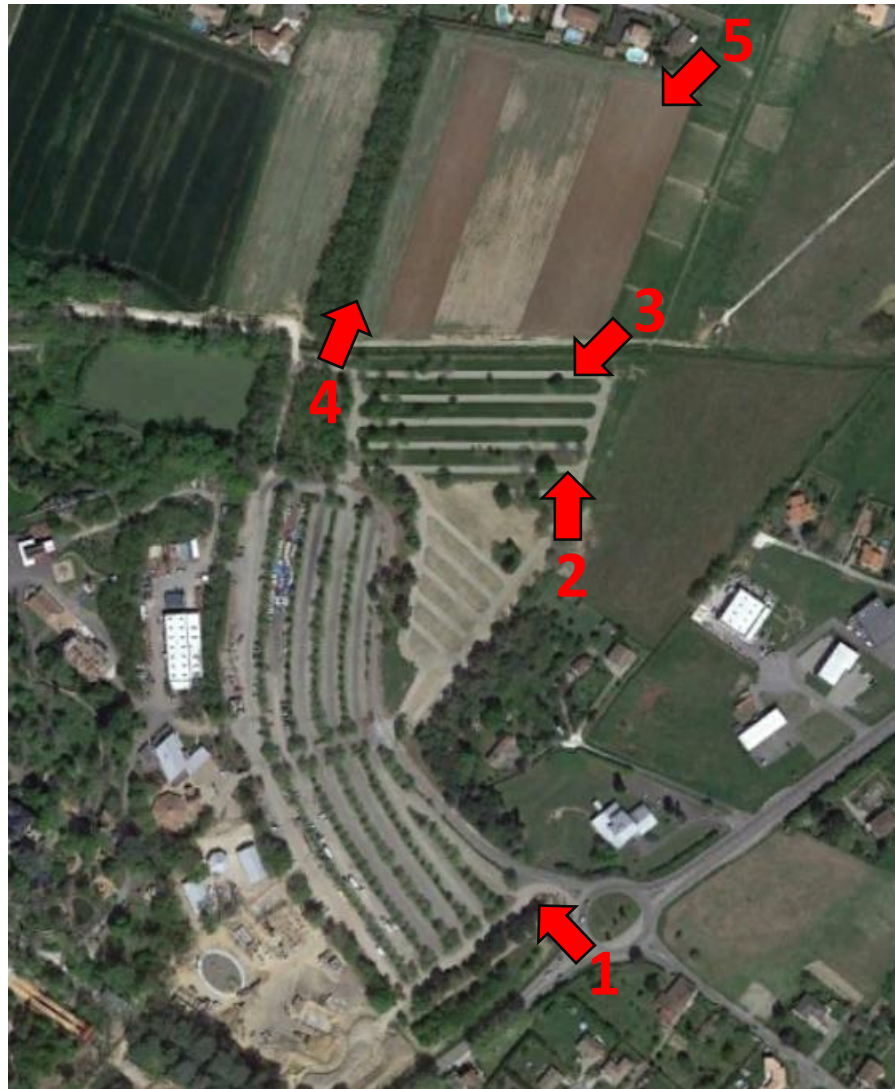
le, 26/02/2019

Signature











Emprise au sol ombrières : 24 780 m²



NOTICE ENVIRONNEMENTALE

PROJET

Nature du projet Ombrières photovoltaïques

Maître d'ouvrage URBASOLAR

Emprise au sol : environ 24 780 m²

Réglementation applicable au projet **Permis de construire Examen au cas par cas**¹ (article R122-2 du Code de l'environnement) : Rubrique 30

Objectifs de la notice

- réaliser un état des lieux environnemental mettant en exergue les enjeux, sensibilités, atouts et faiblesses, forces et contraintes des parcelles concernées
- anticiper les exigences réglementaires et propositions selon doctrine "Eviter-Réduire Compenser"

LOCALISATION

Département Lot et Garonne (47)

Commune Roquefort

Adresse Walibi Sud-Ouest Château de Caudouin 47310 Roquefort

Situation Zone de loisirs



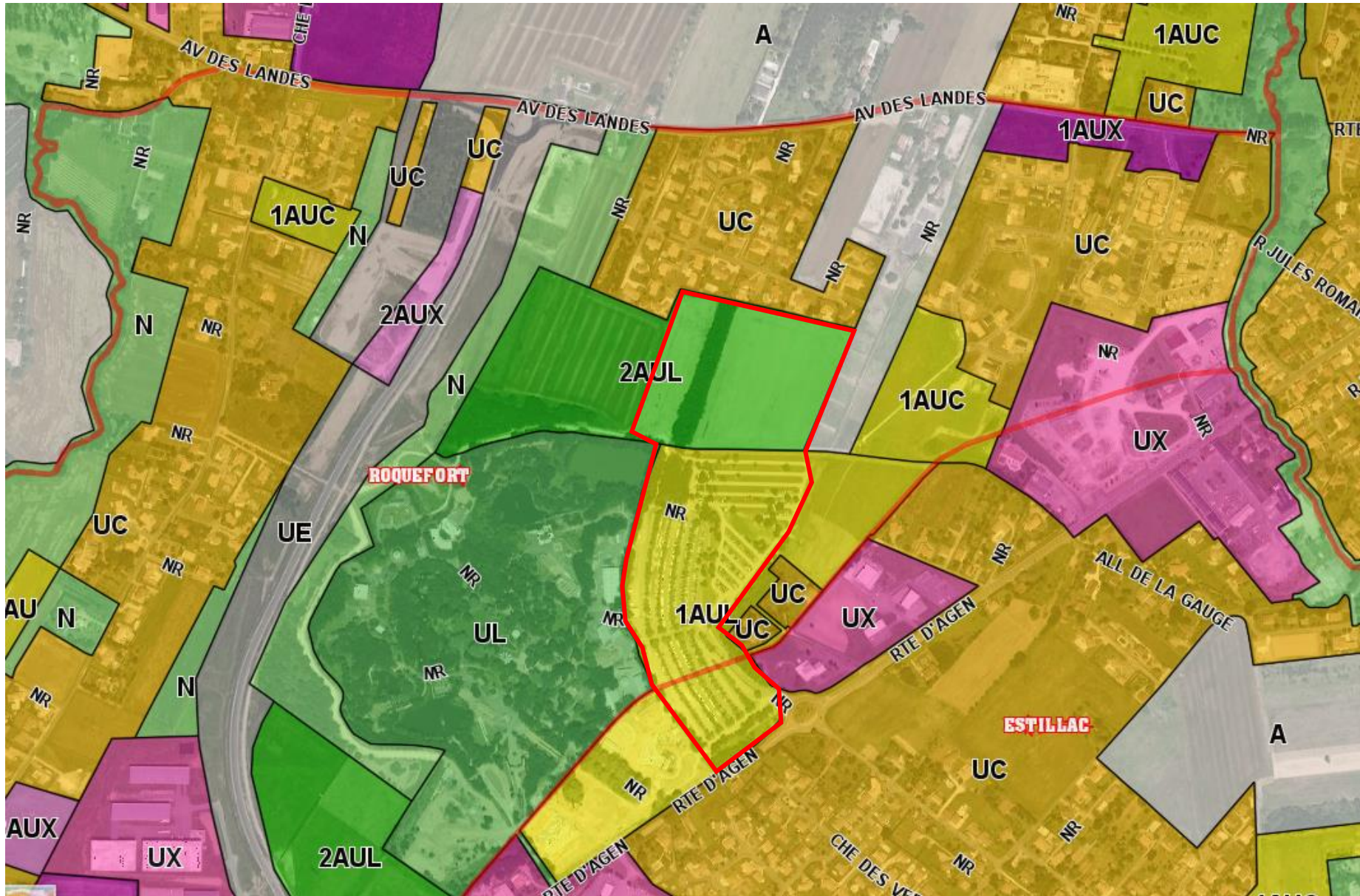
Carte 1 : Localisation générale du projet



Thématiques	Caractéristiques	Enjeux Associés	Préconisations
PERIMETRE REGLEMENTAIRES ET D'INVENTAIRES LIES AU PATRIMOINE NATUREL			
NATURA 2000	Site le plus proche à plus de 2 km	Pas d'enjeu particulier	Pas de préconisation particulière
Parc National	Projet situé hors du périmètre	Pas d'enjeu particulier	Pas de préconisation particulière
FAUNE / FLORE			
Faune	Site peu favorable à la faune : zone urbaine et industrielle fortement anthropisée,	Pas d'enjeu particulier	Pas de préconisation particulière



Thématiques	Caractéristiques	Enjeux Associés	Préconisations
PERIMETRE REGLEMENTAIRES ET D'INVENTAIRES LIES AU PATRIMOINE NATUREL			
ZNIEFF	Site le plus proche à plus de 2km	Pas d'enjeu particulier	Pas de préconisation particulière



Synthèse : Milieu humain

THEMATIQUES	CARACTERISTIQUES	ENJEUX ASSOCIES	PRECONISATIONS
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
Démographie	Agglomération d'Agen: 96 924 habitants en 2015, en augmentation.	Pas d'enjeu particulier	Pas de préconisations particulières
Document d'urbanisme	PLU approuvé Le site se trouve en zone 1 AUL et 2AUL	Projet d'ombrières photovoltaïque autorisée sur la zone	Prendre en compte les contraintes réglementaires
Servitudes	Pas de servitudes identifiées sur la zone projet	Pas d'enjeu particulier dans le cadre du présent projet	<i>Pas de préconisation particulière</i>
	Le projet n'est pas situé à proximité d'un site classé SEVESO	Pas d'enjeu particulier dans le cadre du présent projet	<i>Pas de préconisations particulières</i>
Usages – Activités Economiques - Réseaux			
Activités	Le projet est situé sur le parking de Walibi. Les enjeux environnementaux et paysagers seront pris en compte dans la conception du projet.	Participer à la politique de développement durable engagée par la commune et mise en place au sein du groupe Aspro	Pas de préconisations particulières
Réseaux	D656 à proximité du site. Le projet n'engendrera pas de trafic supplémentaire	Pas d'enjeu particulier dans le cadre du présent projet	<i>Pas de préconisation particulière</i>

Risque technologique

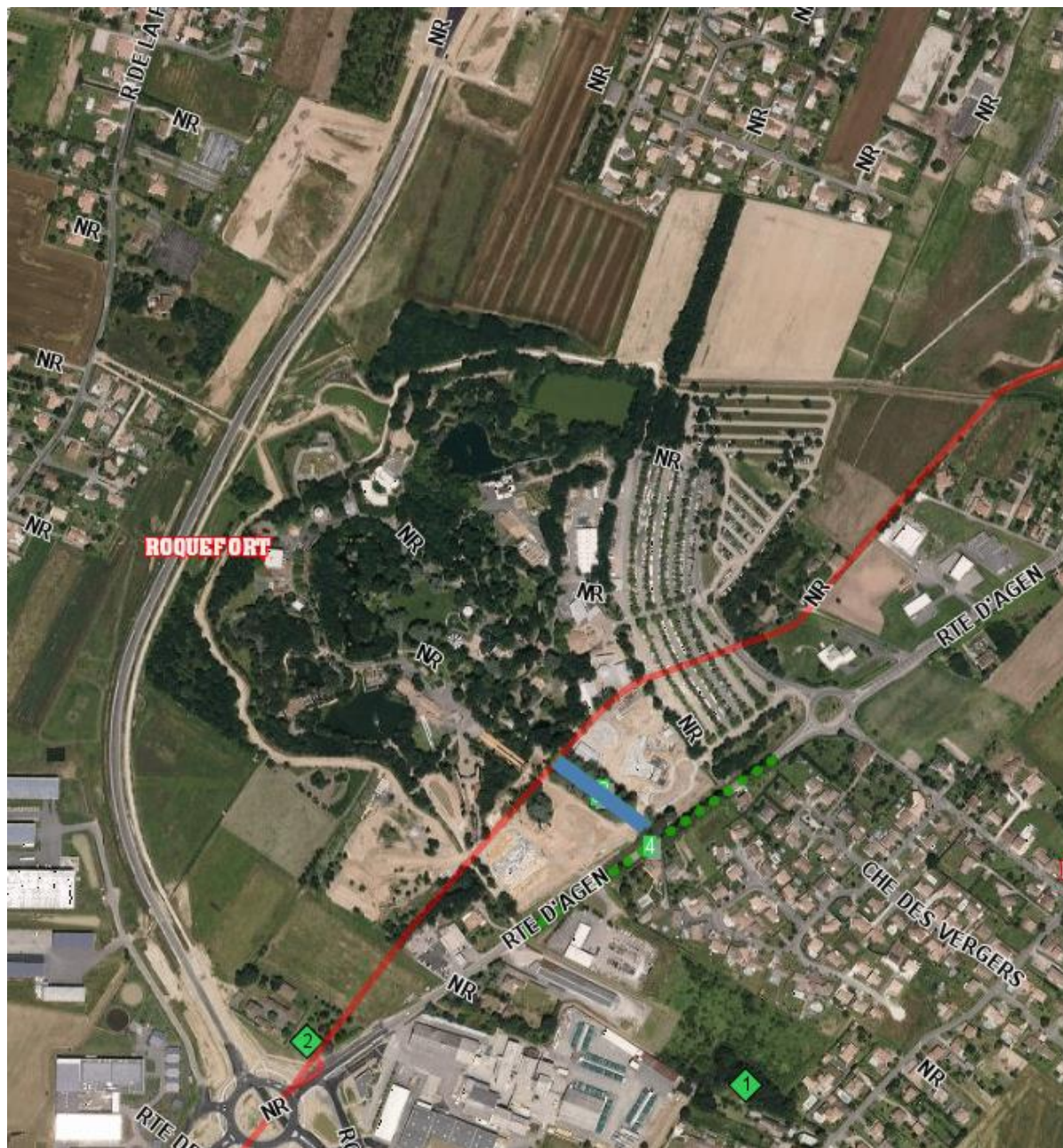
Roquefort comporte actuellement 1 installations à risques réparties dans le territoire. Le site Walibi est situé en dehors de tout périmètre de dangers.

Risque inondation

La zone projet est situé hors zone inondable. Un PPRI est prescrit sur la commune (26/01/2011)

Risque retrait-gonflement des argiles

Le secteur d'étude est concerné par le risque « retrait-gonflement des argiles », classé sur l'ensemble du secteur en « aléa faible ». Un PPR argile a été approuvé le 22/01/2018. Par conséquent, les contraintes règlementaires seront prises en compte et des dispositions de constructions adaptées seront prises après étude géotechnique



THEMATIQUES	CARACTERISTIQUES	ENJEUX ASSOCIES	PRECONISATIONS
Paysage			
Paysage Perçu	Le projet est situé sur le parking artificialisé du Parc Walibi Sud -ouest	Veiller à la qualité environnementale	Pas de préconisations particulières
Paysage vécu	Co-visibilité limité depuis la route d'Agen Le projet d'extension du parc de stationnement prendra en comptes les enjeux paysagers. Un écran végétal permettra de minimiser les co-visibilités avec les habitations situés en limite Nord.	Limiter les co-visibilités	Projet inséré dans un paysage artificialisé Enjeu paysager à prendre en compte
PATRIMOINE			
Périmètres (sites classés et inscrits)	Aucun site identifié dans un rayon de 3 km	Pas d'enjeu particulier	Pas de préconisations particulières
Architecture	Le site n'est pas situé dans le périmètre des 500 m d'un monument historique classé.	Pas d'enjeu particulier	Pas de préconisations particulières

nature		Commentaires
MILIEU NATUREL	Eau	Le projet est situé en dehors de tout périmètre de protection de captage AEP. Le projet d'ombrières n'apportera aucune modification aux mesures de gestions des eaux pluviale sur la partie du parc de stationnement existant. Une étude d'incidence hydraulique associé à un DLE permettra de définir les mesures compensatoires à mettre en œuvre dans le cadre du projet d'agrandissement du parc de stationnement.
	Zones protégées	Le site n'est pas situé à proximité de zones environnementales protégés. Len enjeux environnementaux seront néanmoins pris en compte dans la conception du projet.
	Faune/flore	Limiter l'impact de la biodiversité
	Paysage et visibilité	Le projet est situé en partie sur un parking artificialisé. Un agrandissement du parc est prévu sur la zone nord du site. Le projet d'extension du parc de stationnement prendra en comptes les enjeux paysagers. Un écran végétal permettra de minimiser les co-visibilités avec les habitations situés en limite Nord.
	Risques Naturels	Le projet est situé hors zone inondable.
ENVIRONNEMENT HUMAIN	Activités	L'enjeu est de développer les énergies renouvelables sur les espaces artificialisés.
	Archéologie et Monuments Historiques	Le projet ne se situe pas dans le périmètre des 500 m d'un Monument historique
CONTRAINTES ET SERVIDITUDES	Document d'urbanisme	PLU Zone Urbanisée, le règlement permet la construction d'ombrières photovoltaïques
	Réseau divers	Pas de servitudes dans le périmètre du projet.